

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXVIII

DECEMBRE 1929

No 12

SOMMAIRE:—Testament spirituel de Mgr Mathieu — Médailles scapulaires — Les modes inconvenantes — Pie X le musicien — Le vingt-cinquième anniversaire de l'A. C. J. C. — Dans les missions de l'Arctique — Heureuse et importante initiative — Les origines de Christophe Colomb — Une Académie canadienne de saint Thomas d'Aquin — Le premier apôtre du Mackenzie — Les Oblats au Manitoba — NN. SS. Grandbois et Maillard — La nouvelle église de Saint-Norbert — La morale et le nouveau programme des écoles primaires du Manitoba — Les vocations sacerdotales — Vin de raisins secs — "L'imitation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus" — Le sens social — Les retraites fermées au Canada — Après l'eau, le feu — Un malade à 900 kilomètres — "Sous les feux de Ceylan" — "Les Oeuvres de la Cité" — Transmission du chant liturgique par radio — Le premier prêtre indigène de l'Ouest canadien — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

TESTAMENT SPIRITUEL DE MGR MATHIEU

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

L'appel de Dieu ne peut tarder à se faire entendre. Je supplie Sa grande miséricorde de m'accorder la grâce de m'y préparer sacerdotalement.

Prosterné aux pieds de Dieu qui m'a créé et racheté de Son Sang, je veux mourir dans la foi de mon baptême, en enfant de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

Sous le regard de Dieu, je renouvelle mon obéissance filiale au Souverain Pontife, Docteur infaillible, ma respectueuse vénération pour sa personne sacrée.

Reconnaissance à mon cher vieux Séminaire de Québec où j'ai reçu une éducation sacerdotale et où durant de longues années, j'ai donné tout ce que j'ai d'intelligence et de coeur à la formation d'enfants qui m'ont payé au centuple, par leur affection, la vie de sacrifice que je menais pour eux.

Je demande pardon à mes prêtres, à mes fidèles, des peines que j'aurais pu leur causer involontairement. Dieu m'est témoin que je les ai bien aimés. J'espère que leurs prières m'aideront à acquitter promptement à la justice de Dieu les dettes que j'aurais pu avoir contractées par mes fautes.

Je pardonne avec le plus grand plaisir à tous ceux qui auraient pu m'avoir fait de la peine.